

ce qui signifie : mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné ? Puis il ajouta trois fois : N'y aura-t-il donc personne pour me servir la messe ? Enfin n'obtenant point de réponse, il éteignit les cierges, et rentra à la sacristie.

Dans l'entretemps, notre paysan, plus mort que vif, ne sachant à quel saint se vouer, avait eu plusieurs faiblesses, tant était grande la terreur qu'il avait ressentie.

Lorsque le matin arriva, il se précipita comme un fou devant le curé qui venait ouvrir la porte de l'église et lui raconta ce qu'il avait vu.

« Mon ami, dit le curé, tu dois rentrer cette nuit dans l'église et si tu es de nouveau témoin du même phénomène, tu diras : « Moi, je viens servir votre messe. »

Le paysan refusa d'abord avec énergie, mais sur les instances répétées du curé, il consentit à rentrer dans l'église à la même heure et sans autre témoin.

A minuit juste, le prêtre sortit de la sacristie et recommença les cérémonies de la veille. Le paysan fit comme son curé lui avait recommandé de faire. Il servit la messe comme il put, puis quand le saint sacrifice fut achevé, le prêtre se tournant du côté du paysan lui dit :

« Mon ami, je suis l'abbé X. (j'ai oublié son nom), j'ai été trente ans curé de cette paroisse ; un jour un paroissien m'avait donné deux francs pour célébrer une messe, j'ai oublié de le faire ; de ce chef, j'ai été placé dans le purgatoire, condamné, avant d'entrer en paradis, à revenir toutes les nuits dans cette église pour y célébrer la messe que dans ma négligence, j'avais oublié de chanter ; il y a cent ans que dure mon long martyre ; c'est vous qui y avez mis fin ; vous en serez récompensé. »

Puis tout s'évanouit à la vue du paysan.

## 2. Le braconnier et le revenant.

Un enragé braconnier était une nuit à l'affût du gibier. Il était assis derrière une haie qui longeait un sentier assez étroit ; ce sentier conduisait à la grand'route d'Ellezelles à Lessines. C'était au moment de la coupe des blés ; la lune était très brillante.

Le paysan était déjà posté depuis une heure, il n'avait encore rien vu, lorsque tout à coup il entendit une brouette sur le pavé.

« Diable ! se dit-il, une brouette à cette heure (il était une heure du matin), c'est drôle ! »

Tout à coup il n'entendit plus la bronette sur le pavé, mais un moment après il s'aperçut que le conducteur avait suivi le sentier le long duquel il se trouvait. De plus, il ne tarda pas à entendre un bruit semblable à celui que feraient des gerbes de blé glissant contre un obstacle rude.

A ce moment, son attention fut attirée par un lièvre d'une grandeur phénoménale qui accourait vers l'épine qu'il avait placée à une dizaine de mètres devant lui.

Le braconnier tira au moment opportun et courut pour ramasser la bête qu'à son avis il avait certainement abattue. Mais arrivé à l'endroit où il avait tiré, il fut tout étonné de ne rien trouver.

Il chercha quelque temps, mais en vain ; tout décontenancé, il retourna à son poste, mais arrivé à l'endroit où il se tenait il vit un fantôme vêtu d'un grand surplis blanc ; de grands trous occupaient la place des yeux, toute la face était décharnée et une grosse chaîne était enroulée autour de lui. Toutefois il put reconnaître un de ses amis mort depuis trois mois.

Le paysan, tremblant de peur, eut cependant le courage de se signer. Mais il faut croire que ce mort était sauvé car au lieu de disparaître, il se signa également. Ce que voyant le paysan s'enhardit et lui demanda d'où il venait et ce qu'il voulait. — « Des messes, répondit le spectre. — Vous en aurez, répartit le paysan. » Alors la vision disparut.

Le braconnier s'enfuit éperdu chez lui à une lieue de là. Il se mit au lit, gagna une fièvre extraordinaire dont il faillit mourir.

## 3. Le buis béni et les revenants.

On raconte à Schooris, Elst et le Breucq (hameau d'Ellezelles) que lorsqu'on enterre un mort sans lui avoir au préalable fait toucher du buis béni, on expose ainsi le mort à revenir, au temps de la floraison des arbres fruitiers, sur les branches de ces arbres et spécialement les pruniers et les cerisiers. Les paysans citent de nombreux exemples à l'appui de leurs paroles.

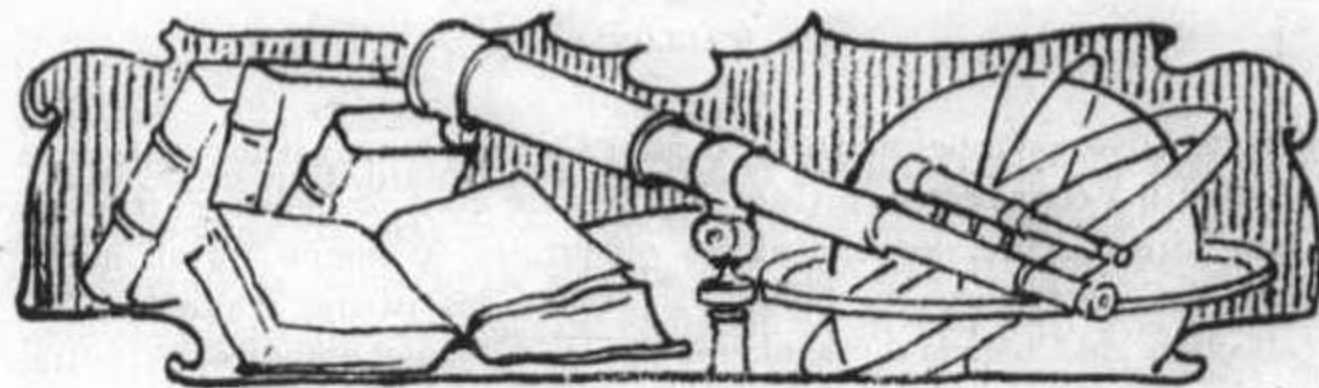
## 4. Le revenant Hubert Liboute.

Hubert Liboute, d'Ellezelles, était un bûcheron. Il coupait son bois dans les bosquets voisins et en faisait des fagots qu'il vendait aux boulangers de Renaix.

Hubert mourut à soixante-dix ans. Il était célibataire et on ne lui connaissait point de parents. Il devait avoir fait de fortes économies ; et pourtant on ne trouva rien dans sa maisonnette, une simple cabane.

Quelques jours après sa mort, on entendit, le soir, un homme couper du bois le long d'une grande haie, voisine de la maison d'Hubert. Tout le monde courait écouter et tout le monde entendait. Seulement quand on arrivait au point où Hubert frappait, il était déjà loin : les coups de hache se jouaient des curieux. Ce manège dura jusqu'au jour où le propriétaire de la haie abattit un gros chêne qui s'y trouvait et découvrit sous les racines un pot de terre rempli de pièces de monnaie.

JULES DEWERT.



## Documents et Notices

**Sur une œuvre de Jean-Noël Hamal (1).** — Un certain nombre de Liégeois connaissent maintenant l'*Ouverture* de J.-N. HAMAL, qui fut exécutée en 1908, à l'Exposition de l'Œuvre des Artistes et en 1909, au concert organisé en l'honneur des Congressistes archéologues.

Cette ouverture pour quatre instruments à cordes et cembalo fait partie d'un groupe de *Six œuvres* conçues sur un type analogue, comme l'a fait remarquer, le premier, notre savant collègue M. DWELSHAUVERS, type de la sonate et de la symphonie dont on attribuait naguère la paternité à STAMITZ après l'avoir enlevée à HAYDN. M. DWELSHAUVERS a eu le grand mérite de restituer cette glorieuse paternité à notre compositeur wallon et il a eu la prudence de la lui conférer provisoirement ; en effet, nous découvrirons peut-être, un jour, quelque œuvre de Guillaume Hamal, son père, homme génial, paraît-il, ou d'Amadori, le maître italien de Jean-Noël, à laquelle il faudra reporter finalement les droits de priorité.

J'avais ces pensées en tête quand, récemment, je songai à rechercher des manuscrits et des musiques gravées ou imprimées dans la collection importante que laissa à Madame la comtesse de Clérembault son illustre père, CHARLES-JOSEPH DE SOER qui, amateur éclairé et habile, faisait de la musique avec le chanoine HENRI HAMAL, neveu de Jean-Noël. Madame la marquise de Peralta m'avait, avec une bienveillance exquise, accordé la permission de faire toutes recherches en cette vaste collection qui lui appartient actuellement, et qui est conservée en son château de Kinkempois à Angleur.

En ce qui concerne les six *Ouvertures* dont je viens de parler, plusieurs se souviendront que, dans le *Fonds Terry* auquel appartient l'exemplaire utilisé par M. DWELSHAUVERS, la partie de viola, c'est-à-dire d'alto, fait

(1) Communication lue à la *Société liégeoise de Musicologie*, séance du 5 janvier 1910.

défaut. Aussi, pour permettre d'exécuter l'œuvre, notre savant collègue se décida-t-il à écrire cette partie et il le fit avec un goût délicat et très sûr. Pour faire exécuter les cinq autres ouvertures, le même travail aurait donc été nécessaire. Et bien ! j'ai trouvé les parties d'alto dans la collection du Château de Kinkempois. HAMAL aura emporté les autres parties chez lui et son exemplaire sera tombé plus tard dans les mains de LÉONARD TERRY. A présent, nous tenons ces œuvres au complet.

Je me suis empressé de recopier le texte de Hamal en dessous du texte de M. DWELSHAUVERS et je n'ai pas été peu surpris de certaines coïncidences complètes dans la forme et le fond. Plusieurs remarques méritent cependant d'être faites. Dans le premier *allegro*, HAMAL ne donne guère à la viola qu'un rôle d'harmonisation, tandis que M. DWELSHAUVERS a trouvé d'intéressants contrepoints qui embellissent plusieurs passages.

Ce qui est plus piquant, c'est que, dans le *largo*, HAMAL n'avait pas cru nécessaire de donner la parole à la viola et il a été du même avis pour les six ouvertures. Au contraire, M. DWELSHAUVERS a ingénieusement introduit l'instrument dans l'harmonisation ; faire davantage semble impossible ; mais en renforçant tantôt le second violon, tantôt le violoncelle, la viola donne un équilibre excellent à l'ensemble.

On se demandera pourquoi HAMAL a cru suffisant de n'employer que deux violons et un violoncelle pour l'expression des sentiments graves et cela avec obstination dans les six ouvertures. Il était jeune encore à l'époque où il les composa, c'est son premier *opus*, d'après l'indication inscrite sur la couverture. Est-ce donc le fait d'une certaine incapacité à enrichir ses harmonies ou à user d'un contrepoint compliqué ? Est-ce plutôt un goût excessif de la simplicité, le goût régnant d'ailleurs ? L'étude approfondie de ses œuvres nous renseignera ultérieurement. Lorsque nous aurons accès au *Fonds Terry*, nous pourrons nous éclairer probablement sur ce point.

Dans le *presto*, M. DWELSHAUVERS a donné, plus que dans l'*allegro*, les intentions de l'auteur. Il y a des rapprochements complets de forme.

Je noterai un détail assez curieux. Alors que violon et violoncelle terminent une phrase sur une croche, la viola seule tient une noire, qui est couverte, en sa seconde moitié de durée, par une phrase de transition du 1<sup>er</sup> violon. HAMAL a donc déjà des préoccupations d'équilibre et de plénitude dans la sonorité.

N'ayant pas les autres ouvertures à ma disposition, je ne puis comparer leur facture avec celle de la première ; mais je crois que ces quelques mots ne sont pas de trop dans ma communication sur le fait très simple de ma trouvaille (1).

D<sup>r</sup> G. JORISSENNE.

(1) Depuis cette séance, Madame la marquise de Peralta, dont la générosité est inépuisable et qui s'intéresse ardemment à tout ce qui touche aux beaux-arts, en particulier aux arts de Wallonie, a fait don à la *Société de Musicologie* de la précieuse partition.

\* \* \*

Un manuscrit historique de Henri Hamal (1). — Ce manuscrit concerne plusieurs musiciens liégeois, et c'est encore aux soins éclairés et constants de Madame de Peralta que l'on doit la conservation des mémoires ébauchés par le savant chanoine de St-Lambert, sans lesquels l'histoire de nos musiciens wallons serait impossible à réaliser. ABRY et HAMAL les ont sauvés de l'oubli. Ces papiers importants que Jules HELBIG a crus perdus, comme il l'écrit dans la préface de son *Histoire de la peinture wallonne* (2<sup>me</sup> édition), sont en sûreté au château de Kinkempois et je vais transcrire intégralement les pages consacrées à quelques-uns de nos anciens musiciens. On constatera que tous les détails ne concordent pas avec la copie d'un autre manuscrit, non découvert jusqu'à présent, copie que LAVALLEYE utilisa partiellement jadis et que M. E. POLAIN, sous-bibliothécaire à l'Université de Liège, retrouva en 1907 dans un lot de musiques de la collection universitaire ; MM. BRASSINE et CHARLIER en préparent une transcription.

Les feuilles que j'ai copiées sont de format in-folio, plus grandes que la majeure partie du manuscrit consacré aux peintres et aux sculpteurs ; le papier en est bleu, genre Hollande. L'écriture est cursive, très lisible ; le texte n'est pas toujours correct orthographiquement ; les virgules sont rares, mais en nombre suffisant ; les points font généralement défaut et les phrases commencent sans majuscule. Je reproduirai ces imperfections parce qu'elles ne rendent pas le sens obscur et que je ne voudrais pas empêcher une interprétation différente de la mienne. D'après une date que j'ai relevée en une des notes biographiques, ce manuscrit a été élaboré en 1806 et pendant les années suivantes peut-être.

Voici ce texte littéralement copié :

Au douzième siècle, FRANCO, chanoine et écolâtre de la cathédrale de Liège a été un musicien savant et fort renommé pour avoir inventé les caractères musicaux pour le tems attribués souvent à Jean de Muris, c'est cependant dans un manuscrit de Muris encore qui est dans la Bibliothèque du Vatican que Mr Burneij a trouvé que *Franco invenit mensuratum figuratum* tous les auteurs qui ont écrit dans la suite sur le même sujet ne se sont attachés qu'à critiquer les découvertes de Franco et à consacrer ses libertés, voyez l'histoire de la musique de Mr Burneij qui a trouvé dans la même bibliothèque tous les ouvrages sur la musique de Franco (2).

JEAN GUIOT, chanoine impérial et maître de chapelle de la cathédrale de Liège, né à Chastelet mort fort âgé le onze mars 1518, s'est fait connaître par des savants ouvrages, avant de revenir dans sa patrie, il avait été plusieurs années intendant de la musique de l'empereur Ferdinand (3).

(1) Communication lue à la *Société Liégeoise de Musicologie*, séance du 5 janvier 1910.

(2) HAMAL a confondu, comme tous les écrivains de son temps, le Franco de Liège et celui d'Allemagne.

(3) Cl. LYON (*Biographie nationale*) a ignoré le Manuscrit Hamal. — Guiot ou Guyot, né en 1512, est mort le 11 mars 1588 ; conformément à son désir, il fut inhumé dans la chapelle des Cleres.

EUSTACHE HAMAL bénéficiaire et musicien de St-Lambert mort en 1534, a eu de son temps une grande réputation par les beaux ouvrages qu'il avait fait pour son église.

HENRI JAMAR chanoine de St-Materne et maître de musique de l'église cathédrale pendant près de quarante ans mort le 19 octobre 1619 avait une voix rare et a composé plusieurs ouvrages restés en manuscrit (1).

GILLES HAYNE (2) né à Liège vers l'an 1585 mort en 1650 (3) a été intendant de la musique du prince Ferdinand de Bavière, qui pour le récompenser lui conféra en 1627 un canonicat de St-Jean évangéliste, le grand musicien a composé beaucoup d'ouvrages entr' autres 18 psaumes à 5 voix, des antiennes à 5 et 6 voix et même à 8 voix en 1647 il dédia au chapitre cathédral une messe de Requiem à 8 voix et a fait imprimer à Anvers plusieurs ouvrages (4).

HENRI DUMONT né à Villers l'évêque en 1610. Après la mort de son père sa mère fut obligée de le placer à Maestricht enfant de chœur de St-Servais, un officier français le conduisit à Paris (5) et commença sa fortune par obtenir l'orgue de St-Paul (6), il acquit tant de réputation qu'il fut nommé maître de musique et compositeur de la chapelle de Louis XIV, et la reine lui donna peu de temps après la même charge dans sa maison, le fit nommer à l'abbaye de Notre Dame de Silly au diocèse de Sées en Normandie. En 1674, le roi lui accorda sa vétérance (7) avec les mêmes titres et emoluments, et Lullu succéda à Dumont qui excellait à toucher l'orgue, il fut le premier musicien qui employa en France dans ses ouvrages la Basse continue Ce savant musicien a composé beaucoup d'ouvrages entre autres des mottets estimés et cinq grandes messes dans un beau plain-chant appelées messes Royales, il est mort à Paris, le 8 mai 1684, et enterré à St-Paul près de la chapelle des fonds (8).

HENRI DENIS DUPONT, chanoine impérial né à Liège en 1660, mort en 1727 (9) Comme il était le plus savant organiste du Pays, en 1698 il obtint cette place du Chapitre cathédral et en 1713 (10) il parvint par sa science et

(1) Ferd. LOISE (*Biogr. nation.*) ne cite que BECDELIEVRE. (*Biogr. liégeoise*) celui-ci donne l'épithaphe inscrite sur le monument érigé à la cathédrale. Cet obit est daté du 19 oct. 1619.

(2) AD. SIRET (*Biogr. nation.*) cite FÉTIS et BECDELIEVRE seulement; il écrit Haym, comme eux. LÉONARD TERRY (*ibidem*, à l'article Henri Dumont, p. 295 du t. 6) écrit Heyne. — Gilles était, d'après BECDELIEVRE, le neveu de Gérard Haym, mort en 1588, « qui dépassa, dit-on, le célèbre Guioz (Guiot) ». D'après SIRET, L. TERRY a rassemblé des documents sur ces musiciens.

(3) BECDELIEVRE donne 1647.

(4) *Missae sex quatuor vocibus concinendae*, Antwerpen, apud Haered. P. Phalesii, 1651 (citation de SIRET, l. c.).

(5) En 1630, d'après TERRY (*Biogr. nation.*), alors qu'il avait déjà la tonsure et portait l'habit ecclésiastique.

(6) En 1639, un document le montre à ce poste. (TERRY, *ibid.*)

(7) TERRY a fait justice de cette légende, née au XVIII<sup>e</sup> siècle; DUMONT était encore à son poste en 1682; un texte signé par lui le prouve.

(8) Lisez : *fontes*. Voyez dans le *Compte-rendu du Congrès archéologique de Liège*, en 1909, la communication de M. Vitry sur le tombeau de DUMONT où l'on voit son effigie.

(9) Le 1<sup>er</sup> septembre (TERRY, l. c.).

(10) Au concours de 1680, il fut battu par MATHIEU GOTTIRE (orgue); à celui du 26 janvier 1685, après la mort de celui-ci, il battit ses concurrents. En 1702, il était simple bénéficiaire; il fut doté alors d'une prébende de chanoine impérial. En 1713, il succéda à PIERRE LAMALLE (TERRY, l. c.).

sa conduite a été nommé maître de chapelle de la dite église, ce savant musicien secondé par son ami Henri Guillaume Hamal parvint à faire adopter à la cathédrale la musique italienne qui s'est ainsi acclimatée dans le pays et s'est perfectionnée de jour en jour de façon qu'avant la révolution Liège avait un des meilleurs orchestres de l'Europe, Dupont a beaucoup travaillé ses ouvrages sont des messes, des mottets, et psaumes à grand orchestre à 4, 6 et 8 voix qui sont restés en manuscrit à l'église cathédrale (1), il a formé beaucoup d'élèves entr'autres Jean Noël Hamal pour la composition, Dekaine, Pascal Hubert et d'autres pour l'orgue.

HUBERT RENOTTE savant organiste et compositeur né à Liège en 1694, mort en 1745 (2), il obtint par le talent la place de maître de musique de la Collégiale de St-Martin, quelques années après il quitta cette place pour être organiste de la cathédrale, cet habile musicien ne s'est pas seulement distingué sur l'orgue mais il a acquis de la réputation par ses compositions pour l'église, il a fait graver plusieurs œuvres de sonates pour deux violons et violoncelle (3).

LAMBERT PIETKIN chanoine de St-Materne et maître de chapelle de l'église cathédrale de Liège, né à Liège en 1621, mort en 1696 (4), après avoir occupé cette place avec distinction pendant plus de quarante ans (5), ce savant musicien a beaucoup travaillé à des messes, mottets à 4, 6 et 8 voix et a formé des élèves distingués. En 1668 il a fait imprimer trois œuvres de mottets avec des violons et par son testament il a laissé toutes ses musiques au chapitre cathédral (6).

HENRI GUILLAUME HAMAL né à Liège en 1685 mort en 1752 apprit la musique et à jouer du clavecin du savant Lambert Pietkin, maître de chapelle de la cathédrale et la composition de M<sup>r</sup> Trevisan Bolompré (Balompré?) maître de chapelle de S. A. E. Joseph Clément de Bavière électeur de Cologne, évêque et prince de Liège, et auprès des savants musiciens du pays bas, Hamal fit en peu de temps des progrès rapides dans son art et acquit fort jeune une grande réputation tant en jouant du clavecin et autres instrumens que par la beauté de sa voix, le goût et l'expression qu'il mettait dans son chant et ses compositions. Après avoir occupé pendant trois ans la place de maître de musique de la grande église de la ville de Saint-Trond, en 1711 le chapitre cathédral l'appela à Liège pour être maître des enfans de chœur, et maître de chapelle en second attendu que la première maîtresse (*sic! Lisez : maîtrise*) devait être occupée par un ecclésiastique, comme à beaucoup de talens il joignait une conduite régulière et les qualités aimables d'un homme de bonne société, il se vit bientôt recherché par tous les seigneurs de la ville et des environs, et occupé à enseigner la musique aux pensionnaires des dames anglaises, des religieuses ursulines et de Sainte Agathe, enfin il jouissait de cette considération qui est dans chaque état, le prix du mérite et de la probité. S'il a laissé, en manuscrit, beaucoup de messes, mottets, psaumes à grand orchestre qu'il avait composés pour la cathédrale et des cantates italiennes et françoises et liégeoises pour ses élèves, dans ses moments de loisir il se

(1) On ne possède plus de lui que des Repons et les antiennes de l'Avent. (L. TERRY, l. c.)

(2) FL. VAN DUYSSE qui s'en rapporte à FÉTIS, le fait naître dans la 2<sup>me</sup> moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et mourir en 1747. (*Biogr. nation.*)

(3) Publiées à Liège chez M<sup>lle</sup> Libert, d'après le chevalier VAN ELESSYCK.

(4) BECDELIEVRE l. c. dit : vers 1680.

(5) J. HELBIG (*Biogr. nation.*) dit : près de 40 ans. Il cite les notes de HAMAL.

(6) « Renotte, Henri Denis Dupont, ensuite Hamal. » (*notes de Hamal.*)

faisait un plaisir d'enseigner, sans intérêt, les jeunes gens en qui il reconnaissait des dispositions pour la musique et le clavecin et pour leur donner de l'émulation il leur distribuait des petits prix.

Ici se termine brusquement le texte de Henri Hamal; combien il est regrettable que nous ne possédions plus ses notes sur les musiciens de son temps, notamment sur son oncle JEAN-NOËL HAMAL ! Peut-être le *Fonds Terry* permettra-t-il de compléter nos connaissances historiques, car nous n'avons pas de travail sérieux jusqu'à présent sur le XVIII<sup>e</sup> siècle.

D<sup>r</sup> G. JORISSENE.



## LITTÉRATURE DE CHEZ NOUS

### Pierrot en goguette

Un après-midi grisâtre et infiniment triste de l'hiver naissant. Sous le ciel qui descend et se résoud en masses liquides, les fumées aplaties courent le long des nues basses et ceignent d'un turban de plomb sale, la population ouvrière de la ruche Sérésienne.

Parmi les rues luisantes sous l'averse, Pierrot titube.

Le vent lugubre et trempé s'engouffre dans les manches vastes de la casaque boueuse qui se gonfle comme une outre. Le long corps chavire comme un frêle esquif désemparé et meurtri — perdu dans la pluie qui s'abat en rafale et pousse l'épave vers son destin.

Un gamin, serrant sous son bras un demi-pain qu'amollit l'eau cruelle, ralentit sa course pour contempler surnoisement la détresse de l'homme travesti :

— *T'asibu, heû, masqué !*

Et vraiment Pierrot paraît ivre.

Pierrot ? — Des jours nombreux passeront avant que la joie éphémère et glapissante d'un carnaval loqueteux plonge ouvriers et bourgeois dans la démence consentie. Des mois sans fin tiendront en éveil l'imagination fantaisiste et naïve des écoliers, avant que leurs yeux éblouis ne scrutent les beautés du calicot écarlate et de la ganse dorée où se pressent les grelots bavards. — Et pourtant voici qu'un éclaireur imprévu promène parmi les rues l'espoir des jouissances rêvées. Quoi ! le Dieu

Carnaval veut-il hâter son arrivée par crainte qu'une autre divinité le supplante auprès des affamés de plaisirs ? Ou bien redoute-t-il que la crise industrielle n'écarte de son royal manteau rapiécé, ceux-là qui ont peur d'une joie rendue malsaine et sournoise par le manque de pain ? Quel étrange pressentiment l'invite à de prématurées investigations ? Au moins devait-il parer son émissaire d'un peu de cette gloire accrochée dans le passé ; un porteur de folies s'annonce mal quand il n'a pour ornement qu'une étoffe flétrie aux douteuses effiloches. Pauvre Pierrot taciturne et si sâle ! Des yeux compâtissants auraient discerné dans cette misère cahotante la continuation d'un mal uniforme et lointain plutôt que l'effondrement subit d'un triomphe ancien. Ce ne sont pas des souliers jadis étincelants qui chaussent les pieds larges de Pierrot, mais bien d'épaisses bottines dont les clous égratignent le sol humide. Sa main rugueuse n'a pas connu la caresse des bagues et ses ongles sauvages ne furent jamais disciplinés par le raclage qu'opèrent les limes. Le serre-tête qui tache d'encre la ligne supérieure de son profil instable, ne porte pas dans ses plis le souvenir coquet d'un toucher amoureux expert.

Amalgame hétéroclite !

Accouplement bizarre d'une ossature plébéienne avec l'aristocratie fanée d'un travestissement de pupazzi...

Fusion involontaire et récalcitrante de deux âmes qui s'ignorent....

Fleurs orgueilleuses et moisies servilement traînées aux noces populaires....

Calicot misérable et poisseux, dérobé sans doute aux coulisses d'un sordide beuglant, pourquoi vêts-tu ces épaules inégales de ta blancheur douteuse où se poursuivent comme les grains d'un chapelet monstre, les boutons sanglants au diamètre d'hostie.

Mais tu pleures sous la pluie, ô gluante défroque. Et le vent indiscret pénètre dans tes plis pour goûter l'amertume de tes aveux : car le temps est venu d'énoncer la raison de la passion funeste qui te pousse à mêler aux douleurs présumées du corps que tu recouvres, l'essence morbide de ta pauvreté prétentieuse.

Mais tu ne réponds pas ; tu gémis et t'affaisses davantage : le vent s'effare et se sauve, car en passant il a senti derrière la cage tremblante et froide des côtes du Pierrot, le souffle chaud et tumultueux d'un cœur crispé qui bat à grands coups.

\*  
\*  
\*

— *T'as bu ! heù ! masqué... Sôlêye !*

Logique et cruelle insulte, proférée par la masse grossissante des enfants avides d'imprévu !

Cependant Pierrot se raidit ; sous le ciel qui s'éclaircit, il essaie de donner à sa marche une allure rectiligne. Déjà les petites maisons ouvrières qui s'allongent interminablement à ses côtés, interrompent pour lui le mouvement qu'il leur prête. Le trottoir paraît s'allonger comme un serpent qui pointe sur sa victime pour s'immobiliser ensuite. Les choses inanimées par nature et mouvantes par l'ivresse des hommes, reprennent leur état primitif par pitié pour Pierrot honteux. Et l'ordure n'a pas jailli de ses lèvres quand la moquerie innocente des gamins a cinglé sa face terne aux méplats huileux, vierges de farine. Pierrot incomplet, raté, malpropre et grotesque a paru inaccessible aux ricanements d'une jeunesse tapageuse. Orgueilleux par le costume, il a l'âme soumise et l'échine flexible. Il détourne la tête, silencieux et contrit. Et les enfants, dont le nombre augmente sans cesse, ne comprenant pas, s'arrêtent interdits. Leur fierté naissante souffre de l'inefficacité de leurs énergiques et impitoyables sarcasmes pour lesquels ils escomptaient un succès éclatant.

— Je ne joue plus, bougonne l'un d'eux.

Et les autres, perplexes, hésitent, avancent encore, mais plus doucement, jugeant qu'il sied de ne pas s'égarer dans une aventure sans issue... l'issue pour eux, ce serait la course incertaine qu'entreprend la victime, animée du désir de la vengeance.

Et vraiment, Pierrot est mieux d'aplomb maintenant. Il longe la rigole, sans y choir. Les enfants sont déconcertés.

Un petit, qui porte un bras en écharpe, souvenir d'une.... aventure, grimace :

— Zut, i n'est pas saoul... rien à faire.

— Et l'costume, c'est pas drôle ça ? objecte un aîné qui voudrait « jouer » tout de même.

Mais décidément son invitation n'a pas d'écho. Au reste la présence d'un balai posé dans l'encoignure d'une porte, lève la dernière hésitation et constitue le prologue d'un autre ordre de divertissements.

Cependant Pierrot s'est arrêté là-bas au tournant d'une rue. Un groupe nouveau, intrigué, l'entoure, tandis qu'il extrait d'une poche immense perdue dans la casaque, une collection de petites boîtes, rondes comme les boutons qui le parent et jaunes comme sa

figure émaciée. Il essuie hâtivement la pluie qui le mouille... particulièrement à l'endroit des yeux. Et quand il a docilement passé sur son visage l'extrémité de sa manche lourde qui rougit l'épiderme, un peu de liquide pâle erre encore aux sillons des paupières meurtries....

Pierrot pleure ! mais personne n'a rien vu. Et puis il ne songe pas à se cacher. Une énergie soudaine le porte rapidement vers un immeuble proche dans lequel il pénètre. Il fait trois pas dans le vestibule. Il affermit sa voix en toussant bruyamment et s'écrie :

— Madame Jeannette voulez-vous du cirage ?

Dans le demi-jour du couloir, une puissante ménagère apparaît et s'exclame sans emphase :

— Mon Dieu, Louis, comme vous êtes « drolle » ainsi !

Et tout en se gaussant, elle examine les boîtes légères, les soupèse, en renifle l'odeur, passe son doigt sur la pâte luisante, se livre de nouveau au fou rire et appelle à grands cris sa fille pour lui faire partager sa joie. Enfin calmée, elle replace les couvercles sur les boîtes qu'elle précipite du haut de sa jovialité volage dans les mains crispées de Pierrot.

— Vous n'en prenez pas, dit-il ?

— Non... et puis... vous avez l'air d'un fou. Faut pas s'attifer ainsi quand on veut gagner de l'argent.

Pierrot a un grand geste de désespoir qui fait crouler sur les pierres l'échafaudage des boîtes. Et de la rue, de longs rires joyeux font irruption. On attend Pierrot — Pierrot marchand... Bonne réclame après tout que ce costume, n'en déplaît à la ménagère. Tout à coup la casaque luit dans l'embrasure de la porte ; des jambes grêles perdues dans des fourreaux très amples trébuchent sur les marches. Pierrot muni de ses boîtes, semble repris d'une recrudescence d'ivresse, cogne de la tête à l'angle des murailles, lâche un juron formidable, puis murmure des choses inintelligibles, les lèvres blanches.

— *I tchoûle*, dit une voix.

— Vieux farceur ! i va mouiller son cirage...

— I pleure pour rire...

Il y a sur le trottoir cinquante personnes qui se bousculent pour mieux voir. Pierrot les écarte doucement. Un moment la foule s'attendrit : pourquoi pleure-t-il ? Les autres jours il ne pleurait pas. Oh ! il est pauvre, bien sûr... mais enfin il n'a jamais pleuré... Faut-il que pour gémir, il choisisse précisément le jour où l'incroyable lubie lui est venue de revêtir de semblables oripeaux !

Non, tout cela n'est pas naturel. La foule cherche à comprendre, s'impatiente. C'est très compliqué. Il faut qu'il soit arrivé quelque chose de très grotesque. Il y a de la folie là-dessous... Mais oui, Pierrot devient fou !

Pierrot est fou !

Ces mots lancés par un homme produisent une panique intense. Les femmes saisissent les enfants. C'est une débandade générale, un affolement incoercible de gens aux abois.

Et voilà que Pierrot les suit à la course, redoublant leurs terreurs :

— Non je ne suis pas fou... mais on meurt chez moi... l'enfant...

Quelques boîtes de cirage s'échappent de ses mains, tombent avec un bruit clair sur les pavés d'où l'eau rejaillit. Pierrot veut ramasser son bien, se baisse, et trop faible, s'affale sur le sol. Et ce sont là-bas, au bout de la rue, des huées formidables qui accueillent sa chute. D'une fenêtre, la voix claironnante d'une femme réclame la police. Un ouvrier sortant d'une maison, ignorant du drame qui se joue, s'approche du monticule blanchâtre qui s'agite dans les flaques. Avant qu'il ait perçu l'adjuration charitable qu'on lui adresse de fuir « cela » comme la gale ou la peste, il a aidé Pierrot à se relever. Et lorsqu'il voit devant lui ce fantôme carnavalesque boueux et sanglant d'une blessure au front, il s'exclame :

— Que fais-tu là, Louis ?

Pierrot se laisse aller contre la poitrine du camarade sauveur. Il sanglote, crie, blasphème, hurle :

— Le petit... crève de fièvre... Oh ! Achète le cirage... Y a plus de pain à la maison... L'autre jour j'ai insulté, à l'usine, un surveillant qui voulait ma femme... j'ai craché... on m'a f.... à la porte... Y veulent rien donner. — Le docteur est là... mais y a pas d'argent... Rien ! Mon Dieu... Sacré... Le petit... Charogne de vie !

Et pantelant, épave douloureuse et meurtrie, le grand Pierrot râlait d'une torture térébrante.

Le camarade, bien triste, lui mit une pièce blanche dans la main.

— Va, dit-il. — Mais pourquoi qu' t'a mis c' machin blanc ?

Pierrot hésita. La pudeur du malheur n'est pas un privilège des riches.

— C'est à cause de la réclame... J' pensais vendre plus. J' suis drôle comme ça !

Et se disposant à partir bien vite, il ajouta entre deux hoquets, libéré maintenant devant cet ami, de la honte qui l'étreignait :

— Et puis... j' suis nu là dessous... le petit avait froid, i grelotait... J' lai enveloppé dans mon gros costume... I m'a r'gardé tout drôle... i voulait rire — mais il avait si mal... i sautait dans le lit. Et alors j'ai mis e' vieux machin d' carnaval qu'est mince comme du papier... Ah! j' peux bien crever... car il est p't ête mort maint'nant. — J' vais voir.

PAUL MÉLOTTE.



## Intermédiaire wallon

### Questions

**Chanson contre Guillaume I de Hollande.** — Feu mon grand-oncle, ancien Combattant de 1830, chantait certains couplets, et notamment un refrain commençant ainsi :

Roule ta bosse  
Guillaume li preumt  
Vasse fé carnatche  
Avou tos tes froumatches!

Peut-on compléter cette chanson ?

EMILE VANHAY.

**Cadeaux aux époux jubilaires.** — Les noces d'or sont assez fréquentes de nos jours et donnent occasion à des festivités auxquelles les autorités civiles et religieuses ne manquent pas de participer.

Nous avons rencontré aux archives de la ville de Tournai dans les dossiers Desmazières, un imprimé rare et curieux intitulé : « Recueil de vers, chronogrammes, chansons et autres pièces, sur le jubilé de mariage du s<sup>r</sup> C.-F. Sacqueleu et d<sup>e</sup> M.-G. Bloquel, célébré à Lille en 1786. » 8 p. in-8 s. l. n. d.

On y rapporte cette coutume : « Il est d'usage, dans ces sortes de cérémonies, de présenter aux Époux jubilaires, des couronnes, des crossettes et des lunettes. »

E. M.

### Réponses

**L'accent du nouveau Roi.** (ci-dessus p. 24.) — J'eus l'honneur d'assister à la cérémonie de la prestation de serment. L'accent wallon du Roi me frappa dès le début. Je crus d'abord à un petit accès de vanité chauvine bien inattendu chez moi. Je m'appliquai donc à écouter, et ma première impression se confirma. La cérémonie terminée, un de mes



amis (bruxellois de naissance, fils de père flamand et de mère wallonne) que les circonstances avaient retenu dans une autre partie de la salle, vint me rejoindre dans l'hémicycle, et son premier mot fut : « Avez-vous remarqué l'accent wallon du Roi ? » Le soir même un journal, autre que la *Meuse*, signalait cet accent.

Il serait intéressant de questionner quelques sénateurs ou représentants flamands et wallons, simplement sur ceci : Se sont-ils fait, sur l'heure, une réflexion analogue — ou contraire — à la mienne ?

UN TÉMOIN.

**Masson, avocat nivellois de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.** (Ci-dessus p. 25.) — Le libelle attribué par le prince de Ligne dans ses *Mémoires* à un « certain avocat de Nivelles nommé Masson », et qui est une satire des plus violentes contre la personne du prince, comporte 4 pages in-8°, sans indication de lieu ni de date d'impression. Ce pamphlet est devenu rarissime. GACHARD, dans ses *Études et notices historiques* signale que M. Hippolyte Rousselle, à Mons, en possède un exemplaire, lequel, pensons-nous, repose actuellement à la bibliothèque de la Société des bibliophiles belges séant à Mons.

Quant à l'auteur lui-même, le « citoyen Masson, de Mons », nous le retrouvons mêlé aux divers actes de la vie politique et administrative de Mons, à cette époque. Il figure quatrième, sur la liste des vingt-neuf « administrateurs provisoires » de la ville élus le 8 novembre 1792, à l'instigation du général Dumouriez et du « Comité révolutionnaire des Belges et Liégeois unis ».

Dans une lettre du 28 fructidor, an VI, du citoyen La Motze, commissaire civil près le département de Jemappes, le même citoyen Masson, « actuellement à Paris » est-il dit, est nommé agent de la commune.

La chose n'est pas douteuse : l'auteur du libelle, l'avocat Masson de Nivelles et notre citoyen Masson, de Mons, avocat, sont bien une seule et même personne.

Le prince de Ligne, en l'appelant « de Nivelles », avait-il d'ailleurs l'intention d'indiquer son origine ?

Ph.-Jh. Harmignies, dans ses *Mémoires* sur la ville de Mons, nous dit que sur les vingt-neuf membres de l'administration provisoire, quatre ou cinq seulement, méritaient quelque considération. Masson était-il de ceux-ci ?

Enfin notre avocat et son pamphlet, oubliés par les Biographies et Bibliographies nationales ou provinciales, méritent-ils d'être connus davantage ? C'est ce que nous-nous proposons d'examiner prochainement, en détaillant le résultat de recherches intéressantes, auxquelles nous nous livrons depuis longtemps.

FÉLICIEN LEURIDANT.

**Un vers de Defrecheux** (Ci-dessus p. 57.) — Je ne sais si Defrecheux a emprunté à Lamartine ce trait si poétique : « Nulle herbe n'était couchée où elle avait passé ». Mais ce vers fait penser au portrait de

la guerrière Camille, dans (VIRGILE *Énéide*, VII, 808), « capable de devancer les vents à la course et de voler à la surface des blés sans blesser les tendres épis », passage où de savants commentateurs voient une imitation d'HOMÈRE (*Iliade*, XX, 226). Seulement dans HOMÈRE, il était question de jeunes cavales qui, « lorsqu'elles bondissaient en folâtrant sur la terre, couraient à la surface des épis sans les briser » etc. La fantaisie des poètes est coutumière de ces hyperboles gracieuses.

ALPH. MARÉCHAL.

**Les cloches dans la tradition populaire.** (Ci-dessus p. 59.) — M. le D<sup>r</sup> S. Randaxhe présume que *Hénitchète* est vraisemblablement une localité imaginaire. En réalité, *Hénitchète* est une localité, sise au N. du Grand-Duché de Luxembourg : *Heinerscheid*, en allemand. Le nom wallon du village est bien connu au pays de Vielsalm.

N. CUVELLIEZ.

✻ ✻ En 1659, un chanoine fonda à l'église Ste-Brigitte, à Fosses, un usage qui, à cette époque, pouvait avoir son utilité.

Un soir d'hiver, il s'égara dans la plaine qui s'étend entre Franière et Fosses. En vain il jetait les regards sur la neige pour y découvrir quelque sentier, il ne voyait autour de lui que la triste image de la mort. Soudain le bruit d'une cloche se fait entendre, le chanoine rassemble ses forces, avance vers le lieu d'où partait le tintement sauveur et arrive à Sainte-Brigitte. Dans son bonheur, il fit un legs considérable à la chapelle, à condition que depuis la Toussaint jusqu'à Pâques, la cloche fut sonnée à la même heure pour guider les voyageurs fourvoyés. Cet usage subsista jusqu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. C'est ce que l'on appelait *la cloche des perdus*. (CH. KAIRIS. *Notice historique sur la ville de Fosses*. Liège 1858, p. 38.)

A Cour-sur-Heure, ce sont les jeunes filles qui, chaque jour, vont sonner le glas lorsqu'une de leurs compagnes est décédée.

Comme partout ailleurs, les enfants de l'Entre-Sambre-et-Meuse s'imaginent que les cloches de l'église vont à Rome le jeudi avant Pâques et en reviennent le samedi suivant au matin.

Ils attribuent encore à ces cloches un autre pouvoir. Quand l'un d'eux fait une grimace ou une contorsion quelconque, les autres s'empressent de le prier de cesser, en disant ; « Prends garde, si les cloches sonnaient tu resterais ainsi ! »

JULES VANDEREUSE.

**Embrasser trois fois.** (Ci-dessus p. 25.) — On demande si les dames wallonnes ont l'habitude de donner à leurs amies des baisers répétés. Et l'on a l'air de dire que ce pourrait être une de leurs caractéristiques.

A mon humble avis, entre femmes, s'embrasser est une question de politesse. Et le faire plusieurs fois, c'est une question de cordialité, ou d'occasion... ou de tempérament.

Il ne faut pas voir du folklore dans tout ce que l'on fait. Sinon, il faudra bien se surveiller...

LÉGIA.

**Le Coq gaulois.** (Ci-dessus p. 58.) — L'intéressant et spirituel article de M. P. Wuille à ce sujet contient une erreur au point de vue historique. C'est lorsqu'il affirme que le coq est reconnu officiellement pour la première fois lors de la révolution de 1830.

Le coq officiel a une origine révolutionnaire, il est vrai, mais elle remonte à la première révolution.

Un assignat de vingt-cinq sols émis en vertu d'une loi du 4 janvier 1792, l'an 4 de la liberté, nous montre le coq, fier, la queue empanachée, tenant de l'aile droite une bannière avec ces mots : *La Liberté ou la mort*. Un assignat de 50 livres (création du 14 décembre 1792, l'an premier de la République) figure la Liberté assise, le coq à sa droite. De même l'assignat de 50 sols, émis par la loi du 23 mai 1793, nous montre la Loi tenant la table des Droits de l'homme ; le coq est à ses pieds.

En 1830, plusieurs médailles furent frappées portant le coq, soit sur un autel, soit sur la foudre ou encore sur deux drapeaux.

JULES DEWERT.

✻ ✻ Dans son numéro du 26 mars 1910 (n° 3500) p. 310, col. 2, l'*Illustration*, de Paris, publie, avec une figure, la note suivante :

« Notre confrère tchèque, *Cesky Svet*, nous communique un document officiel émanant de la ville de Ceska Trebora (Bohm-Trubau), en Bohême. Comme on peut le voir, les armes de cette ville représentent un coq à tête humaine. Cette figure orne également l'hôtel de ville de Trebova.

« Il serait audacieux d'en conclure, continue l'*Illustration*, que les habitants de cette ville de Bohême avaient, il y a des siècles, pu prévoir *Chantecler*. Mais il n'en est pas moins intéressant de reproduire cette curieuse figure au moment où chaque soir, et sous un aspect à peu près semblable, Guitry incarne le héros de Rostand ».

Il n'est pas moins intéressant de constater qu'une ville tchèque a pris officiellement le coq comme armes, avant que la France ne le plaçât sur ses monnaies.

LECTOR.

✻ ✻ Il est hors de doute qu'il y a eu influence du jeu de mots sur *Gallus coq* et *Gallia Gaule*. On peut lire à ce sujet un article érudite, bien documenté et illustré, dans le *Magasin Pittoresque*, t. XVI (1848), p. 304.

FURET.

**La Croix Ma-Djêrà.** — Le tome IX (1901) de *Wallonia*, p. 234, publie, sous ce titre, une légende terrible suivant laquelle le seigneur de Soy, un homme fort riche et cruel au pauvre monde, aurait commis, dans des circonstances caractéristiques, un double crime.

Cette légende prétend expliquer le nom de *Crwè Ma-Djêrà*, appliqué à une croix de bois qui se trouve sur la route conduisant de Soy à Ny, et qui porte la date de 1669 (et non 1665).

Or, depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle environ, les seigneurs princes de Bar-

banson n'habitaient plus le château de Soy, et ils étaient remplacés par un officier receveur : en 1700, c'était le s<sup>r</sup> Pierre du Moustier.

Nous avons noté, au dépôt des Archives de l'Etat, à Arlon, le document suivant, qui est de cette époque :

Le 5<sup>e</sup> jour de juillet 1700 comparait personnellement Andrienne Méan, fille de feu Willem de Méan, et fait œuvre à titre de gagière au profit du sieur Pierre du Moustier, officier et receveur de cette courte... d'une pièce de terre située en lieu dit Marsenval... Ce at elle fait pour prix et somme de 22 patagons et six escalins... promettante lui faire suivre ladite pièce quelle et libre de toutes charges comme elle est suivant l'acquêt qui en a été fait par feu Jean-Thiry Méan, son grand-père, à Jean-Pierre de Thour et à la veuve *Magerard*...

Ce terrain vendu en 1700 avait appartenu, peu avant, à la veuve *Magerard*, et ce nom était donc connu dans la localité. Or, la légende prétend l'expliquer littéralement, non comme un nom de personne, mais comme un cri de détresse : A moi, Gérard !

La légende est donc fallacieuse. C'est, comme nous le fait remarquer le Directeur de *Wallonia*, une « histoire pour expliquer », composée après coup à l'aide d'un jeu de mots fait sur une dénomination qu'on ne comprenait plus.

François COLLETTE.

**Cent moins un** (XVII, 171). — La dépréciation du nombre 100 vient de deux idées, l'une ancienne, l'autre moderne. D'abord le souvenir des impôts du centième denier ; ensuite, le jeu de mots sur cent, qui se dit en wallon comme en français (c'est le n° qui sent), et qu'explique l'usage, dans les hôtels, de donner le n° 100 à la porte du W. C.

Les origines de la popularité du nombre 100 sont assez complexes. La numération y est évidemment pour quelque chose, si elle n'est la cause principale.

Le journal *La Chronique*, de Bruxelles, dans son n° du 19 janvier 1892, rappelait que le chiffre 100 est chez certaines personnes l'objet d'une répulsion parfaitement avouée. Aussi voit-on souvent dans les rues le n° 98 bis remplacer le n° 100.

Le même journal, dans son n° de la veille, rendait compte d'après *La Vérité*, de Tournay, d'un fait assez intéressant à propos des médailles numérotées que la loi impose aux chiens et dont la première distribution avait eu lieu quelques jours auparavant. Une difficulté non prévue surgit à cette occasion dans la commune de B... Deux habitants ont refusé la médaille que leur apportait la police locale, l'une parce qu'elle portait le n° 100, et l'autre le n° 13. Les choses allèrent si loin que les deux intéressés adressèrent au Ministre une plainte en règle, demandant qu'il fût fait justice à leurs susceptibilités. Nous ignorons la suite.

Ce journal ajoutait que le comte de Flandre n'avait pas été aussi dégoûté et qu'il avait parfaitement accepté pour son caniche la médaille